

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI DE 1970

BANDE D'EXPLOITATION

CODES

F I G A R O

SOURCE: A1120 ANNEE: 70

BOITE N°: 003 DOC N°: 429c

DOCUMENT N° 315 /432

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

DIRECTION GENERALE

- ENQUETE SUR L'EMPLOI DE 1970 -

BANDE D'EXPLOITATION

CODES

DOCUMENT N° 315/432

A V E R T I S S E M E N T

Ce document concerne l'exploitation de l'Enquête Emploi de 1970.

Le livre de codes de l'Enquête Emploi 1970 est formé du livre de codes de l'enquête de 1969, à l'exception des modifications intervenues dans le questionnaire entre les deux enquêtes (modifications de codes ou codes nouveaux) et faisant l'objet de ce document.

Ce document contient :

- la liste des codes figurant sur la bande emploi 70, classés par niveau, avec des repères indiquant :

• que le code n'est pas modifié entre les 2 enquêtes - Repère : Néant

• que le code a été modifié ou ajouté pour l'exploitation de 1970

__ Repère : *

- Une fiche descriptive par code nouveau ou modifié, classée par ordre alphabétique donnant les postes possibles et la signification de chacun d'eux.

I -- LISTE DES CODES.

La bande d'exploitation de l'enquête sur l'emploi comporte 4 niveaux :

- 1er niveau : Codes de l'enregistrement géographique
- 2e niveau : Codes de l'enregistrement "logement"
- 3e niveau : Codes de l'enregistrement "famille"
- 4e niveau : Codes de l'enregistrement "individu"

N. B. -- Dans chaque niveau, les codes sont classés par ordre alphabétique.

-- Les indicatifs de code suivis d'un astérisque désignent les codes nouveaux ou modifiés en 1970, et pour lesquels figure une fiche descriptive.

-- Bien sûr, les indicatifs de codes sans astérisque désignent les codes totalement identiques entre les 2 enquêtes.

1er niveau : Codes de l'enregistrement géographique.

Indicatif du code	Désignation en clair
A	Numéro d'aire
D	Département
F	France
RG	Région de programme
S70	Numéro de strate en 70
S70.1	Numéro de strate en 70
SA	Numéro de sous-aire
SECH*	Numéro de sous-échantillon
SPT	Strate en 1962
SPT1	Strate en 1962
TAG*	Taille de l'agglomération

* : Code apparaissant ou modifié en 1970.

2e NIVEAU : CODES DE L'ENREGISTREMENT "LOGEMENT"

Indicatif du code	Ancien indicatif	Désignation en clair
A1M		Age du chef de ménage (quinquenal)
A2M		Age du chef de ménage (décennal)
AA1	AAI	Année d'achèvement de l'immeuble (1er chiffre de AAI)
AA2		Année d'achèvement de l'immeuble (2 derniers chiffres de AAI)
AAM		Actifs agricoles du ménage
ADM		Age détaillé du chef de ménage
AEM		Activité économique du chef de ménage
ANAM		Actifs non agricoles du ménage
C		Commune
CHL1		Chauffage central à l'enquête
CHLR1		Chauffage central au recensement
CLE		Catégorie de logement à l'enquête
CLE1		Catégorie de logement à l'enquête
CLE2		Catégorie de logement à l'enquête
CLEP	CLE69	Catégorie de logement à l'enquête précédente
CLEP1	CLE691	Catégorie de logement à l'enquête précédente
CLEP2	CLE692	Catégorie de logement à l'enquête précédente
CLR		Catégorie de logement au recensement
CLR1		Catégorie de logement au recensement
CLR2		Catégorie de logement au recensement
CSCOR1M		Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage au sens du recensement
CSCOR2M		Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage au sens du recensement
CSM3		Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage au sens du recensement
CSRM		Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage au sens du recensement
CU		Cuisine à l'enquête
CUP	CU69	Cuisine à l'enquête précédente
CUR		Cuisine au recensement
DCAEDM		Dizaine de la catégorie d'activité économique du chef de ménage
DE *		Date d'enquête
EN		Numéro de l'enquêteur
GI		Genre d'immeuble
GI1		Genre d'immeuble
GL		Gaz à l'enquête
GLR		Gaz au recensement
H		Nombre de pièces d'habitation à l'enquête
H1		Nombre de pièces d'habitation à l'enquête
HP	H69	Nombre de pièces d'habitation à l'enquête précédente
HP1	H691	Nombre de pièces d'habitation à l'enquête précédente
HPC	H69C	Nombre de pièces d'habitation à l'enquête précédente
HPC1	H69C1	Nombre de pièces d'habitation à l'enquête précédente
HC		Nombre de pièces d'habitation à l'enquête
HC1		Nombre de pièces d'habitation à l'enquête
HR		Nombre de pièces d'habitation au recensement
HR1		Nombre de pièces d'habitation au recensement
HRC		Nombre de pièces d'habitation au recensement
HRC1		Nombre de pièces d'habitation au recensement

* : Code apparaissant ou modifié en 1970.

Indicatif du code	Ancien indicatif	Désignation en clair
IDR		Identification du logement au recensement
IM		Numéro d'immeuble à l'enquête
IMP	IM69	Numéro d'immeuble à l'enquête précédente
IP		Indice de peuplement
IS		Installations sanitaires à l'enquête
ISR		Installations sanitaires au recensement
LG		Numéro de logement à l'enquête
LG1P	LG169	Numéro de logement à l'enquête précédente
LG2P	LG269	Numéro de logement à l'enquête précédente
MCM		Situation matrimoniale du chef de ménage
ML		Modification du logement
MM		Situation matrimoniale du chef de ménage
MTD*		Murs et toiture en dur
NCI		Nombre d'individus du ménage
NCI1		Nombre d'individus du ménage
NEM		Nombre de familles du ménage
NI		Nombre de logements enquêtés dans l'immeuble
NLGI		Nombre de logements de l'immeuble d'après le permis de construire
NOCM		Norme d'occupation du ménage
NPP	NP69	Nombre de personnes à l'enquête précédente
NPP1	NP691	Nombre de personnes à l'enquête précédente
NPP2	NP692	Nombre de personnes à l'enquête précédente
NPR		Nombre de personnes au recensement
NPR1		Nombre de personnes au recensement
NPR2		Nombre de personnes au recensement
OL		Alimentation en eau à l'enquête
OLR		Alimentation en eau au recensement
PRØP		Propriété
RI		Résultat de l'interview
RI1		Résultat de l'interview
SM		Sexe du chef de ménage à l'enquête
SMP	SM69	Sexe du chef de ménage à l'enquête précédente
SMR		Sexe du chef de ménage au recensement
SØ		Statut d'occupation à l'enquête
SØ1		Statut d'occupation à l'enquête
SØR		Statut d'occupation au recensement
SØR1		Statut d'occupation au recensement
STM		Statut du chef de ménage à l'enquête
STMP	STM69	Statut du chef de ménage à l'enquête précédente
STMP1	STM691	Statut du chef de ménage à l'enquête précédente
STMR		Statut du chef de ménage au recensement
STMR1		Statut du chef de ménage au recensement
TEL		Téléphone à l'enquête
TELR		Téléphone au recensement
TI		Type d'immeuble
TL		Type de logement
TL1		Type de logement
WC		Cabinets d'aisances à l'enquête
WCR		Cabinets d'aisances au recensement
WNCHME	NCHME	Nombre de chômeurs du ménage (au sens de l'enquête)
WNCHMR	NCHMR	Nombre de chômeurs du ménage (au sens du recensement)

3e NIVEAU : CODES DE L'ENREGISTREMENT "FAMILLE"

Indicatif du code	Désignation en clair
A1F	Age du chef de famille
A2F	Age du chef de famille
ADF	Age du chef de famille
CSCØR1F	Catégorie socio-professionnelle du chef de famille au sens du recensement
CSRF	Catégorie socio-professionnelle du chef de famille au sens du recensement
ENF	Nombre d'enfants
ENF18	Nombre d'enfants de moins de 18 ans
LCMF	Lieu du chef de famille avec le chef de ménage
MCF	Situation matrimoniale du chef de famille
MF	Situation matrimoniale du chef de famille
NØCF	Norme d'occupation de la famille
NPAF	Nombre de personnes actives de la famille
SF	Sexe du chef de famille
STF	Statut du chef de famille

4^e NIVEAU : CODES DE L'ENREGISTREMENT "INDIVIDUS"

Indicatif du code	Ancien indicatif	Désignation en clair
AA AD AD1 AD2 AD3 AD4 AD5 ADD AE AEAA AEA AE1* AEAS AEASA	AE69	Activité antérieure Age détaillé Age détaillé Age détaillé Age détaillé Age détaillé Age détaillé Age décennal Activité économique Activité économique à l'enquête antérieure Activité économique antérieure Activité économique Activité économique (Nomenclature des affaires sociales) Activité économique (Nomenclature des affaires sociales) antérieure Activité économique de Bruxelles Activité économique de Bruxelles antérieure Activité économique : classification internationale par type d'industrie Activités économiques : classification internationale par type d'industrie antérieure Appartenance à une famille Année d'inactivité Allocation de chômage Activité marginale à l'enquête Age quinquennal Age quinquennal Secteur d'établissements Secteur d'établissements antérieur Numéro de la personne interviewée Catégorie de population Catégorie d'activité économique Catégorie d'activité économique à l'enquête antérieure Changement d'établissement Commune de résidence antérieure Circonstance de la recherche d'un emploi Circonstance de la recherche d'un emploi Catégorie socio-professionnelle antérieure Catégorie socio-professionnelle de la comptabilité nationale Catégorie socio-professionnelle au sens de l'enquête Catégorie socio-professionnelle au sens de l'enquête Catégorie socio-professionnelle au sens du recensement Catégorie socio-professionnelle au sens du recensement Catégorie socio-professionnelle au sens de l'enquête Catégorie socio-professionnelle au sens de l'enquête Catégorie socio-professionnelle au sens de l'enquête
AEBRUX AEBRUXA AECITI AECITIA		
AF AI ALC AM AQ AQ1 BCND BCNDA BI* CA CAED CAEDA CHET* CRA CRE CRE1 CSA CSCN CSCOE1 CSCOE2 CSCOR1 CSCOR2 CSE CSE1 CSE3	C69	

* : Code apparaissant ou modifié en 1970.

Indicatif du code	Ancien indicatif	Désignation en clair
CSEA	CSE69	Catégorie socio-professionnelle à l'enquête antérieure (sens de l'enquête)
CSESTE		CS - STATUT au sens de l'enquête
CSR		Catégorie socio-professionnelle au sens du recensement
CSR1		Catégorie socio-professionnelle au sens du recensement
CSR3		Catégorie socio-professionnelle au sens du recensement
CSRA	CSR69	Catégorie socio-professionnelle à l'enquête antérieure (sens du recensement)
CSRSTR		CS - STATUT au sens du recensement
DCE		Durée de chômage au sens de l'enquête
DCR		Durée du chômage au sens du recensement
DI		Durée de l'inactivité
DIC		Durée de l'inactivité calculée
DRA	D69	Département de résidence antérieure
DRE		Durée de la recherche d'un emploi
DRE1		Durée de la recherche d'un emploi
E		Emploi
E1*		Emploi
E2*		Emploi
EA		Enquête antérieure
EG		Diplôme d'enseignement général
EP		Diplôme d'enseignement professionnel
ET		Etudes
F		Filtre d'occupation principale
FA	F69	Filtre d'occupation principale à l'enquête antérieure
HCD		Observations sur les heures de travail : causes durables
HCP		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP1		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP2		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP3		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP4		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP5		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP6		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP7		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP8		Observations sur les heures de travail : causes passagères
HCP9		Observations sur les heures de travail ; causes passagères
HT		Nombre d'heures de travail
HT2		Nombre d'heures de travail
HT3		Nombre d'heures de travail
LCF		Lien, avec le chef de famille
LCM		Lien, avec le chef de ménage
LØC		Critère de localisation
M		Situation matrimoniale
MC		Situation matrimoniale
MCBCND		2 premiers chiffres de BCND
MI		Migration
MRE		Mode de recherche d'un emploi
MRE1		Mode de recherche d'un emploi
MRE2		Mode de recherche d'un emploi
MRE3		Mode de recherche d'un emploi
MRE4		Mode de recherche d'un emploi
MRE5		Mode de recherche d'un emploi
MRE6		Mode de recherche d'un emploi
MRE7		Mode de recherche d'un emploi
MRE8		Mode de recherche d'un emploi

Indicatif du code	Ancien indicatif	Désignation en clair
N		Nationalité
NA*		Nature de l'activité
NE		Nature des études poursuivies
NER		Nature de l'emploi recherché
NR		Nationalité
NSE		Nombre de salariés employés
NSEA	NSE69	Nombre de salariés employés à l'enquête antérieure
P		Profession
PAA	P69	Profession à l'enquête antérieure
PR		Profession
PR1		Profession
PRAA	PR69	Profession à l'enquête antérieure
PR1AA	PR169	Profession à l'enquête antérieure
Q		Qualification
QAA	Q69	Qualification à l'enquête antérieure
QA		Qualification antérieure
RA		Régularité d'activité
RE		Recherche d'un emploi
RGRA		Région de résidence antérieure
S		Sexe
SRA1	SANTE	Numéro de srtate à l'enquête antérieure
ST		Statut
STA		Statut de l'activité antérieure
STAA	ST69	Statut à l'enquête antérieure
STE		Statut au sens de l'enquête
STE1		Statut au sens de l'enquête
STE2		Statut au sens de l'enquête
STE3		Statut au sens de l'enquête
STE4		Statut au sens de l'enquête
STE5		Statut au sens de l'enquête
STE6		Statut au sens de l'enquête
STEA		Statut antérieur au sens de l'enquête
STEA1		Statut antérieur au sens de l'enquête
STEA2		Statut antérieur au sens de l'enquête
STEA3		Statut antérieur au sens de l'enquête
STEA4		Statut antérieur au sens de l'enquête
STEA5		Statut antérieur au sens de l'enquête
STEA6		Statut antérieur au sens de l'enquête
STR		Statut au sens du recensement
STR1		Statut au sens du recensement
STR2		Statut au sens du recensement
STR3		Statut au sens du recensement
STR4		Statut au sens du recensement
STR5		Statut au sens du recensement
STR6		Statut au sens du recensement
STRA	STR69	Statut antérieur au sens du recensement
STRA1	STR691	Statut antérieur au sens du recensement
STRA2	STR692	Statut antérieur au sens du recensement
STRA3	STR693	Statut antérieur au sens du recensement
STRA4	STR694	Statut antérieur au sens du recensement
STRA5	STR695	Statut antérieur au sens du recensement
STRA6	STR696	Statut antérieur au sens du recensement

Indicatif du code	Ancien indicatif	Désignation en clair
T* TA TAA* TAEC VI* YSEC* YSECA*		Taille de l'établissement Type d'activité Taille de l'établissement à l'enquête antérieure Type d'activité Vérification de l'inscription dans les bureaux de main- d'oeuvre Secteur d'établissements Secteur d'établissements à l'enquête antérieure

II - FICHES DESCRIPTIVES

DES CODES

- 1) Les codes sont classés par ordre alphabétique de leur indicatif en donnant la priorité aux chiffres sur les lettres.
- 2) Pour chaque code on a donné les renseignements fondamentaux ; néanmoins il peut être utile de se reporter :
 - aux questionnaires
 - aux instructions de collecte
 - aux instructions de chiffrement et de perforation

Les instructions ayant servi au redressement et à la codification des données sur ordinateur peuvent être consultées à la Division "Emploi".

- Instruction relative à la vérification et au chiffrement des questionnaires de l'Enquête Emploi 1970.

- Instruction relative à la perforation, à la vérification et à la centralisation de la cathotèque "Enquête Emploi 1970".

Source de l'information

Bulletin individuel question n° 22
Code calculé à partir de AE

Signification des postes

AE1	Correspondance avec (MC)AE
0	01 à 05
1	06 à 10
2	11 à 15
3	16 à 32 et 35 à 38
4	39 à 61
5	33 et 34
6	62 à 68
7	69 à 81
8	82 à 84
9	85 et plus
*	AE = ** ** *

NUMERØ DE LA PERSONNE INTERVIEWEE

BI

Source de l'information

Bulletin individuel - Cadre 4

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1 à 9	Numéro de la personne ayant répondu à l'interview.
0	Le numéro de la personne interviewée est supérieur à 9.

Source de l'information

Comparaison des réponses aux questions n° 22 des bulletins individuels de l'enquête et de l'enquête antérieure.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Changement d'établissement sans changement d'entreprise (changement d'adresse).
2	Changement d'entreprise (changement de raison sociale).
0	Pas de changement.
+	Sans objet.

DATE D'ENQUETE

DE

Source de l'information

Page 1 de la feuille de logement, en-tête et page 4 question n° 51.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	du 2 au 8 mars inclus
1	du 9 au 15 mars inclus
2	du 16 au 22 mars inclus
3	du 23 au 29 mars inclus
4	du 30 mars au 5 avril inclus
5	du 6 au 19 avril inclus
6	au-delà du 19 avril

Source de l'information

Bulletin individuel, question n° 18.
Code calculé à partir de E.

Signification des postes

Code	Désignation en clair	Correspondance avec E
++ 00	Métiers de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.	+++ 000 à 030 & 00Z, 01Z
01	Ingénieurs et techniciens spécialistes de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires.	200, 210, 220, 230, 240
02	Ingénieurs et cadres techniques supérieurs spécialistes de l'application des sciences mathématiques, de l'organisation, de la gestion, de l'informatique, des sciences économiques et humaines.	207, 217, 227
03	Autres ingénieurs et cadres techniques supérieurs.	201 à 206, 208, 211 à 216, 218, 221 à 226, 228, 20X
04	Techniciens surveillants opérateurs sur installations lourdes et d'usines.	231 à 236, 270
05	Techniciens des essais, contrôles et laboratoires.	241 à 248, 24X
06	Techniciens de l'organisation du travail et de la gestion de la production.	250 à 261
07	Agents de maîtrise.	271 à 277, 27X
08	Dessinateurs projeteurs, dessinateurs d'études.	280 à 287
09	Dessinateurs d'exécution.	288, 28Z
10	Ouvriers qualifiés de l'extraction (mines et carrières) et du travail des pierres.	310 à 313, 31X
11	Ouvriers qualifiés de la maçonnerie et des travaux connexes.	320 à 324, 32X
12	Ouvriers qualifiés de la couverture, de la plomberie, de la fumisterie, installations sanitaires.	330 à 331, 363, 33X
13	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la décoration.	340 à 342, 34X
14	Ouvriers qualifiés de la production et première transformation des métaux.	350 à 352, 35X
15	Ouvriers qualifiés de la forge, de la soudure, de la serrurerie, de la chaudronnerie et de la charpente en fer.	360 à 362, 370 à 372, 36X, 37X
16	Ouvriers qualifiés de la mécanique : mécanique générale, mécanique de précision, entretien et réglage de machines.	380 à 382, 384 à 386, 38X

Code	Désignation en clair	Correspondance avec E
17	Ouvriers qualifiés de la mécanique : ouvriers sur machines-outils.	383, 387 à 389
18	Monteurs électriciens (production, distribution, bâtiment, entretien).	391, 39X
19	Ouvriers qualifiés de l'électromécanique.	390, 392 à 394
20	Ouvriers qualifiés de l'électronique et de la radio-électricité.	395
21	Ouvriers qualifiés du verre et de la céramique.	401 à 404
22	Ouvriers qualifiés de la photographie et de l'impression.	410 à 413, 41X
23	Ouvriers qualifiés de la production et du travail du papier et du carton.	405, 406, 414
24	Ouvriers qualifiés de la chimie.	400, 407
25	Ouvriers qualifiés de l'alimentation.	420 à 426, 42X
26	Ouvriers qualifiés des textiles.	430 à 434, 43X
27	Ouvriers qualifiés du travail des étoffes.	440 à 447, 44X
28	Ouvriers qualifiés du travail des cuirs et peaux.	450 à 454, 45X
29	Ouvriers qualifiés du travail du bois et des matières connexes.	460 à 467, 46X
30	Autres ouvriers qualifiés.	468, 470, 301, 302, 110 à 112, 30X, 40X
31	Ouvriers spécialisés et manoeuvres.	471, 472, 502, 47Z
32	Personnel qualifié du magasinage et de la manutention.	500, 501
33	Conducteurs d'engins de travaux publics et d'appareil de lavage.	300, 503
34	Métiers de transports.	510 à 519, 51X, 51Z
35	Cadres administratifs supérieurs.	100, 600 à 602
36	Secrétaires, sténodactylographes, dactylographes	603, 609, 610
37	Comptables et caissiers.	606, 607
38	Autres personnels administratifs qualifiés.	604, 605, 611
39	Analystes, programmeurs.	620, 621
40	Opérateurs sur ordinateurs, mécanographes, calculateurs, perforateurs.	622 à 624
41	Cadres supérieurs et techniques du commerce et des services commerciaux.	700, 701
42	Agents techniques du commerce et des services commerciaux, V.R.P.	702 à 705
43	Employés du commerce qualifiés.	706, 707
44	Cadres techniques de la banque, des opérations financières et des assurances.	710 à 712, 720 à 722, 724 à 726
45	Personnel qualifié de la banque, des opérations financières et des assurances.	713, 723
46	Cadres techniques et techniciens de la publicité.	730, 731
47	Employés qualifiés de la publicité.	732
48	Spécialistes de l'information et des relations publiques.	740 à 742
49	Personnel de l'enseignement supérieur et chercheurs (recherche fondamentale).	800 à 803, 80X, 80Z
50	Enseignants (formation générale et professionnelle)	810 à 821, 81X
51	Emplois des activités littéraires et juridiques.	830 à 843
52	Artistes, artisans et ouvriers professionnels des arts plastiques et appliqués.	851
53	Professionnels des activités artistiques.	850, 852 à 855, 85X
54	Médecins, dentistes, pharmaciens, vétérinaires.	900, 901, 906, 908

Code	Désignation en clair	Correspondance avec E
55	Professionnels des activités paramédicales, sages-femmes.	902, 903
56	Auxiliaires médicaux diplômés, autorisés ou spécialisés.	904, 905, 907, 909
57	Cadres de l'hôtellerie.	930, 931
58	Personnel qualifié de l'hôtellerie.	932
59	Professionnels des services sociaux et des activités culturelles.	940, 941, 943
60	Autres personnels de service.	608, 612, 708, 743, 910, 933, 942, 950 à 953
61	Métiers divers.	860, 861, 920, 921, 960 à 999, 99Z
62	Ouvriers n'ayant pu être classés selon la qualification.	30Z à 46Z
63	Métiers des services n'ayant pu être classés selon la qualification.	61Z, 71Z, 72Z, 90Z

EMPLØI (2 chiffres)

E2

Source de l'information

Bulletin individuel, question n° 18.
Code calculé à partir de E.

Signification des postes

Code	Correspondance avec E.
++ 01	+++ 200 à 206, 208, 210 à 216, 218, 220 à 226, 228, 20X
02	100, 207, 217, 227, 515, 600 à 602, 620, 700, 701, 710, 711, 720, 721, 724, 725, 730, 740, 741, 900 à 902, 906, 908, 930, 940, 941, 943
03	000 à 003, 010, 230 à 261, 270, 280 à 288, 24X, 28Z
04	516, 517, 603, 621, 622, 702 à 705, 726, 731, 742, 850, 903 à 905, 907, 909, 931
05	004, 271 à 277, 27X
06	005 à 008, 011 à 021, 110 à 112, 300 à 470, 501, 503, 851, 30X à 46X
07	030, 471, 472, 502
08	500, 510, 604, 706, 712, 722
09	511 à 514, 518, 519, 605 à 611, 623, 624, 707, 713, 723, 732, 743, 920, 921, 932, 942, 953, 51X
10	612, 708, 910, 933, 950 à 952
11	800 à 843, 852 à 861, 960 à 999, 80X, 80Z, 81X, 85X, 99Z
12	00Z, 01Z, 30Z, à 47Z
13	51Z, 61Z, 71Z, 72Z, 90Z

MURS ET TOITURE EN DUR

MTD

Source de l'information

Imprimé A, colonne 11

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Les murs et la toiture sont en dur
0	Les murs ou la toiture ne sont pas en dur

NATURE DE L'ACTIVITE

NA

Source de l'information

Bulletin individuel, page 2, question n° 23 a.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Activité à temps complet
2	Activité à temps partiel
+	Non déclaré ou sans objet

NUMERO DE SOUS-ECHANTILLON

SECH

Source de l'information

Numéro obtenu par découpage de l'échantillon.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
2- 5- 9-	Sous-échantillons n°s 2, 5 et 9.

N. B. Voir note méthodologique dans "Enquête sur l'Emploi 1970.
Principaux résultats."

TRANCHE D'EFFECTIF DE L'ETABLISSEMENT

T

Source de l'information

Bulletin individuel, calculé à partir de la question n° 22.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	0
1	1 à 5
2	6 à 9
3	10 à 19
4	20 à 49
5	50 à 99
6	100 à 499
7	500 à 999
8	1 000 à 4 999
9	5 000 et plus
+	Non déclaré

TRANCHE D'EFFECTIF DE L'ETABLISSEMENT A L'ENQUETE ANTERIEURE

TAA
(T69)

Source de l'information

Code calculé à partir de AEA.

Signification des postes

Mêmes postes que T.

TAILLE DE L'AGGLOMERATION

TAG

Source de l'information

Feuille de logement, Stratification communale pour l'^oS.C.E.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Moins de 2 000 habitants
2	De 2 000 à 10 000 habitants
3	De 10 000 à 100 000 habitants
4	De 100 000 à 1 000 000 d'habitants
5	1 000 000 d'habitants et plus

Source de l'information

Bulletin individuel, cadre IV.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Non inscrit ou radié à la date de l'enquête.
1	Personne sans emploi immédiatement disponible à la recherche d'un emploi durable à temps plein.
2	Personne soit pourvue d'un emploi soit sans emploi à la recherche d'un emploi durable à temps partiel.
3	Personne pourvue ou non d'un emploi à la recherche d'un emploi non durable, c'est-à-dire saisonnier ou temporaire.
4	Personne non immédiatement disponible qui recherche un emploi durable à temps plein pour la date de sa disponibilité. Celle-ci est connue et se situe dans les 3 mois à venir.
5	Personne pourvue d'un emploi à la recherche d'un autre emploi, la date de disponibilité pour ce nouvel emploi n'étant pas fixée ; l'emploi recherché est un emploi durable à temps plein.
9	Autre catégorie de demande d'emploi.
+	Sans objet.

Source de l'information

Bulletin individuel, cadre IV.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Non inscrit ou radié à la date de l'enquête.
1	Personne sans emploi immédiatement disponible à la recherche d'un emploi durable à temps plein.
2	Personne soit pourvue d'un emploi soit sans emploi à la recherche d'un emploi durable à temps partiel.
3	Personne pourvue ou non d'un emploi à la recherche d'un emploi non durable, c'est-à-dire saisonnier ou temporaire.
4	Personne non immédiatement disponible qui recherche un emploi durable à temps plein pour la date de sa disponibilité. Celle-ci est connue et se situe dans les 3 mois à venir.
5	Personne pourvue d'un emploi à la recherche d'un autre emploi, la date de disponibilité pour ce nouvel emploi n'étant pas fixée. L'emploi recherché est un emploi durable à temps plein.
9	Autre catégorie de demande d'emploi.
+	Sans objet.

SECTEUR D'ETABLISSEMENTS(2 chiffres)

YSEC

Source de l'information

Code calculé à partir de AE
Bulletin individuel - question n° 22

Signification des postes

Table de passages entre les activités économiques (MCDAE) et les secteurs d'établissements (YSEC)

MCDAE	YSEC	MCDAE	YSEC	MCDAE	YSEC	MCDAE	YSEC
011 à 015	02	222	11	420 à 422	02	655	33
021	01	223 à 225	12	423	01	656	35
022 à 023	20	226	15	424	29	657	25
030 à 038	01	227 à 228	12	425 à 429	02	659	33
039	16	229	15	431 à 433	02	661 à 663	25
040 - 041	01	231 à 237	11	440 à 444	02	670 à 679	25
043 à 049	01	241 à 248	11	451 à 456	02	681	26
050 à 052	28	249	28	461	02	683	26
053	29	251	31	462	28	691 à 703	29
054 - 055	28	252 à 256	15	470 à 478	17	704	02
056	24	261 à 263	14	481 à 487	17	705	29
057 - 058	35	264	28	491 à 494	18	707 à 709	29
059	28	265 - 266	14	495	17	711 à 716	29
060 à 063	05	267	28	496 - 497	18	718 - 719	29
070 à 072	04	268	29	501 - 502	19	721	28
081 à 083	05	270 à 274	15	503	18	722 - 723	29
090	05	275	13	511 à 517	19	724	28
091	16	277 à 279	15	521 à 528	19	730 - 731	29
101	24	280 à 289	13	531 à 536	20	732	06
103 à 108	06	290 à 294	12	540 à 545	21	733 à 749	29
109	24	295	28	550 à 558	22	sauf 7435	06
110 à 114	03	296 à 299	12	561 à 563	23	750 à 769	29
115	24	301 à 302	08	564	31	771 à 775	28
121	09	311	07	571 à 573	23	781 à 783	28
131 à 136	10	313 à 318	07	581 à 583	23	784	29
141 à 148	07	321 à 327	07	591 à 594	23	791 à 798	29
151 à 155	16	330 à 337	24	601 à 605	23	800 à 807	28
156	07	338	12	606	20	809	29
157	16	339 - 340	24	607	31	810 à 813	28
158	07	341 à 348	24	608	23	814	35
161 à 164	09	349	31	609	28	815 à 819	28
171 à 179	10	350 à 359	16	611 à 617	23	820	27
181 à 183	09	361 à 364	16	620 à 624	25	821 à 827	28
185	10	366 à 368	16	625 - 626	28	830 à 834	30
186	09	369	23	627 - 628	25	835 - 836	26
191 à 194	11	371 à 375	16	631 à 635	25	837	30
200	12	380	01	636	28	839	28
201	11	381 à 384	02	637 - 638	25	841 à 844	30
202 à 209	12	391 à 395	02	641 à 644	25	845	34
211 à 219	12	401	02	648	33	846	28
220	12	403 à 405	02	649	31	850 - 851	31
221	28	411 à 416	02	650 à 654	25	861 - 862	28

871 à 873	28	924 - 925	31	950 à 955	31	976 à 979	28
880 à 888	28	926	33	956 à 958	35	980 à 985	31
891 à 898	28	927 - 928	31	959	28	986	35
900 - 901	36	929	35	960 - 961	31	987	34
902	27	930	31	962 - 963	28	988	31
910 à 917	28	931 à 935	28	964 - 965	35	989	35
918	29	936	31	966 - 967	28	990 à 993	32
919	33	937	28	970 - 971	31		
920	31	938	31	972	35		
921	16	940 à 944	35	973 - 974	28		
922	31	945	35	975	35		

SECTEURS D'ETABLISSEMENT A L'ENQUETE ANTERIEURE

YSECA

Source de l'information

Code calculé à partir de AEA.

Signification des postes

Mêmes postes que YSEC.

